

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018

DECISION MODIFICATIVE N° 1:

Il convient de modifier les crédits budgétaires suivants, dans le budget communal et le budget Lotissement Les Cartavades:

Compte 6188 :	Augmentation	de crédits	de	2505	€
Compte 6574 :	Diminution	de crédits :		2505	€
Compte 165 en dépenses:	Augmentation	de crédits :		250	€
Compte 165 en recettes:	Diminution	de crédits :		250	€

BAIL LOCAL BESSARIOUX :

Le garage communal va être transformé en multiple rural. Il faut donc trouver un local pour le matériel de la voirie. M. Olivier BONNET accepte de louer un hangar à Bessarioux. Il convient donc d'établir un bail entre lui et la mairie. Le loyer est fixé à 150 € par mois.

AVENANT MARCHE DE TRAVAUX ANCIENNE ECOLE LIBRE :

Concernant les travaux de l'ancienne école libre, des travaux ont été supprimés dans le marché de menuiseries intérieures (suppression d'un œil de bœuf), pour un montant de 1009.50 € HT. Le conseil municipal accepte ces modifications.

ADHESION AU SERVICE DE MEDIATION DU CENTRE DE GESTION :

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice promeut la médiation dans le code de justice administrative. Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale a formé deux agents aux techniques de la médiation, qui se positionnent en tant que tiers de confiance entre les employeurs et les agents ou entre agents. La commune du Brignon adhère à ce service du Centre de gestion